

10/01/2019 - Nous avons besoin de mesures de gestion spatio-temporelles pour la Méditerranée, certainement pas de quotas ! - Alain Cadec (LR, PPE, Fr)

La commission de la pêche a adopté, à une large majorité ce jeudi, sa position sur le Plan de gestion pluriannuel pour la Méditerranée occidentale.

« Le bassin méditerranéen a plus que jamais besoin d'une gestion des pêches efficace et programmée compte tenu de l'état déplorable des stocks. C'est primordial pour préserver la ressource mais également pour garantir aux pêcheurs plus de visibilité pour exercer leur activité » a déclaré Alain Cadec, Président de la commission de la pêche au Parlement européen.

« Toutefois, nous devons être réalistes, la Méditerranée est un bassin particulier pour plusieurs raisons. La petite pêche côtière et les pêcheries mixtes sont majoritaires et le bassin est en gestion partagée avec des États tiers. N'oublions pas que nous manquons également drastiquement de données pour déterminer de manière fiable l'état des stocks. Pour toutes ces raisons, une gestion sous forme de quotas n'est pas acceptable. Des mesures de gestion spatio-temporelles comme par exemple des mesures d'effort de pêche sont plus adaptées à la situation en Méditerranée. Cela permettra d'associer les objectifs de préservation des stocks, de gestion durable et de stabilité socio-économique. Je me réjouis donc particulièrement du résultat du vote en commission de la pêche qui supprime la gestion sous quotas dans le bassin » explique Alain Cadec.

« Il nous reste maintenant à négocier avec les États membres. Je resterai vigilant afin que la position du Parlement européen soit respectée » conclut Alain Cadec.